
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 7 avril 2010

Résolution: CE10 0488

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry (03-093) », et d'en recommander son adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation du centre de tennis du parc Jarry (03-093) », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1101385001

Gérald TREMBLAY

Maire et président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 20 avril 2010